



RENCONTRE

Le député, un an après

Voilà bientôt un an qu'Olivier Falorni a été élu député de la circonscription La Rochelle/Île de Ré. Désormais apparenté au groupe PRG (parti radical de gauche), nous avons voulu savoir quel bilan il tirait de cette première année.

RALH : Un an déjà ! Quel bilan tirez-vous de cette première année ?

Olivier Falorni : D'abord, dire que je suis passionné par ce que je fais et je trouve beaucoup de plaisir dans l'exercice de mon mandat. Le travail de législateur est passionnant. Il permet d'aborder l'ensemble des dossiers majeurs qui concernent la société française. Il y a déjà eu beaucoup de textes de lois sur lesquels je me suis investi, où j'ai fait un travail d'amendement, où je trouve la satisfaction de pouvoir être acteur.

RALH : Pouvez-vous nous préciser comment à l'Assemblée Nationale vous exercez votre rôle de député ?

O.F. : Mes interventions, je les fais au nom du groupe des radicaux de gauche (PRG), ce qui pour moi a été une véritable opportunité. Certaines mauvaises langues m'avaient prédit un isolement total ! C'est tout le contraire, et me retrouver aujourd'hui sur les bancs de l'hémicycle avec mes amis radicaux de gauche, c'est presque une logique historique, car

c'est Michel Crépeau qui m'a donné l'envie de m'engager en politique. Le fait d'appartenir à un petit groupe, puisque nous ne sommes que seize, ça laisse plus de temps de paroles. Ainsi, j'ai pu intervenir à de nombreuses reprises lors de questions d'actualité. Par ailleurs, être membre de la commission « Aménagement du territoire et développement durable » était mon premier souhait car elle traite des sujets de transports, d'infrastructures, de développement durable, et de toutes les questions liées au littoral.

RALH : À propos d'une loi fortement médiatisée, celle du mariage pour tous, comment avez-vous voté ?

O.F. : J'ai voté favorablement car je considère qu'il est légitime qu'un couple d'homosexuels puisse s'unir civilement, qu'il puisse bénéficier des mêmes droits, et que, concernant l'adoption on puisse enfin sortir d'une forme d'hypocrisie sachant que les homosexuels célibataires peuvent adopter s'ils cachent le fait

d'être en couple. Par contre, je ne voterai pas une loi autorisant la PMA (procréation médicalement assistée) et la GPA (mères porteuses). Ce serait légaliser une commercialisation du ventre de la femme.

RALH : Dans votre circonscription, et plus particulièrement sur Ré, comment concevez-vous votre rôle sur le terrain ?

O.F. : Durant ma campagne j'ai toujours veillé à faire en sorte de ne jamais oublier l'île de Ré. Il est pour moi essentiel d'associer les Rétais à mon action. En tant que parlementaire j'essaie d'être un relais, un facilitateur de projets, de ne pas être un député dit « hors sol » ; et si je ne suis pas un élu local décisionnaire sur les questions liées aux communes, je peux aider. Cela passe par la réserve parlementaire. Ainsi, cette année, je vais aider trois projets dans l'île de Ré : à Ars (20 000 €), à Loix (20 000 €) et à Rivedoux (10 000 €). C'est là ma façon de participer à la vie des communes. Sinon, en tant que



Olivier Falorni et ses deux attachées parlementaires : Karine Lison (à gauche) et Stéphanie Costa dans sa permanence rochelaise

parlementaire, les portes des ministères s'ouvrent plus facilement. Cela me permet de porter certains dossiers avec des élus locaux, notamment des dossiers liés au littoral, la protection des côtes.

Le travail de parlementaire, c'est aussi un travail de représentation, de participation à des assemblées générales et à des débats où l'on y prend le pouls d'un territoire. Cela permet de mieux s'imprégner des réalités locales.

Sinon dans l'île j'y viens par plaisir. J'ai 40 ans et cela fait 40 ans que je la connais. Quand j'étais petit et que je prenais le bac, c'était pour moi la traversée de l'Atlantique ! ▀

» Propos recueillis par
Jean-Pierre Pichot